



CENTRE
DE
FORMATION



Formations du Spectacle

Catalogue 2020/2021

Sécurité et Prévention
Métiers Techniques
Métiers artistiques

Adresse postale : BP 5210, 83095 TOULON CEDEX Tél : 04 98 070 070 – www.tandem83.com
Siège social : 1 rue Racine – TOULON

SOMMAIRE



ÉDITO	3
CONDITIONS D'ACCUEIL	4
PARTICIPER À UNE FORMATION	5
DEMANDER LA PRISE EN CHARGE	6
UN PARCOURS ADAPTÉ	7
ILS NOUS FONT CONFIANCE	7
FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT	8
RÉDIGER LE DOCUMENT UNIQUE	9
SÉCURITÉ DES SPECTACLES - LICENCE 1 D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (ERP 1 à 4)	10
SÉCURITÉ DES SPECTACLES - LICENCE 1 D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (HÔTELS - CAFÉS – RESTAURANTS)	12
STRUCTURE, ACCROCHE, LEVAGE ET AUTORISATION DE CONDUITE	14
VÉRIFICATIONS DE MONTAGE DES PODIUMS	16
FORMATIONS MÉTIERS TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT	17
LES CIRCUITS DE LA LUMIÈRE : LES FONDAMENTAUX	18
LES CIRCUITS DU SON : LES FONDAMENTAUX	20
MAINTENANCE : LES FONDAMENTAUX	22
NOTIONS DE BASE RÉSEAUX SON ET LUMIÈRE	23
CONSOLE LUMIÈRE CONGO JR & KID (NIV. 1)	25
CONSOLE LUMIÈRE GRANDMA2 (NIV. 1)	26
SYSTÈMES DE CONTRÔLE DMX	27
CONSOLE NUMÉRIQUE MIDAS M32	29
PERFECTIONNEMENT SON : TECHNOLOGIE H.F. / PROTOCOLES RESEAUX / DANTE	31
FORMATIONS MÉTIERS ARTISTIQUES DU SPECTACLE VIVANT	33
MAO EN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	34
MAO MIXAGE ET PRODUCTIONS	36
CHANT ET TECHNIQUE VOCALE EN COLLECTIF	37
L'ÉQUIPE DE FORMATION	40
TANDEM - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DÉPARTEMENTALE, C'EST ÉGALEMENT 3 MISSIONS	44

ÉDITO



Labellisée Scène de Musiques Actuelles (SMAC) du Var, Tandem a pour missions la diffusion de concerts, la mise en place d'accompagnement artistique et d'actions culturelles sur l'ensemble département. Soucieuse de contribuer à la professionnalisation des acteurs du secteur culturel et au développement de leurs compétences, Tandem crée dès 2004 un **pôle Formation Professionnelle**.

Depuis 2012, le centre de formation Tandem étend son catalogue aux domaines suivants :

- **Sécurité et prévention dans le spectacle vivant**, ce secteur offre un éventail de formations accessibles à tout niveau et propose un ensemble de connaissances techniques et législatives nécessaires à la mise en conformité d'un lieu de spectacle.
- **Métiers techniques du spectacle vivant**, à travers les corps de métiers du son, de la lumière et de la maintenance, ce secteur propose des initiations et des perfectionnements ainsi que des possibilités de formations personnalisées en fonction de votre parcours et de vos besoins.
- **Métiers artistiques du spectacle vivant**, Tandem vous propose un éventail de formations MAO allant de l'initiation à l'environnement professionnel, le secteur se diversifie également avec d'autres champs d'interventions comme les techniques vocales.

Agréée en 2018 par le ministère de la Culture pour sa formation en Sécurité des spectacles et prévention, Tandem est désormais référencée comme organisme respectant les critères de **qualité Datadock**. L'association affirme sa dimension départementale grâce à ses partenariats de mise à disposition d'équipements et de plusieurs studios d'enregistrement.

L'équipe pédagogique se veut à l'écoute des besoins des structures et des stagiaires tout en répondant aux exigences professionnelles du secteur.

En 2020, Tandem a programmé environ **1 000 heures de formations professionnelles** dédiées aux techniciens et artistes, et plus particulièrement aux agents des collectivités et des institutions telles que le CNFPT, la commune de Montauroux, de Saint Raphaël, Saint-Maximin et la Ville d'Hyères- les-Palmiers.

En attendant de vous accueillir, voici notre programme regroupant l'ensemble de notre offre de formations, une présentation condensée que nous aurons plaisir à vous détailler si vous nous sollicitez directement !

Retrouvez l'ensemble des programmes et des dates programmées
www.tandem83.com/formations / www.tandem83-formations.com

CONDITIONS D'ACCUEIL



Rompus au nomadisme, les professionnels de **Tandem** ont développé de nombreux partenariats avec les équipements scéniques du département du Var.

Ce sont les exigences des formations qui déterminent les lieux d'accueil : nous disposons d'un parc de matériel professionnel renouvelé régulièrement, et nous complétons l'aménagement des établissements auprès desquels nous intervenons, avec le matériel nécessaire pour assurer une formation théorique et pratique optimale.

ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation TANDEM est en mesure d'identifier tous types de handicaps et d'orienter les personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins. N'hésitez pas à nous en informer afin que nous puissions prendre en compte vos besoins spécifiques.

LES LIEUX D'ACCUEIL

FOL – 68 av. Victor Agostini – 83000 Toulon

Théâtre du Rocher – Av. Max Dormoy æ– 83130 La Garde

Théâtre Marélios – Espace culturel Albert Camus – Rue Louis Jovet – 83160 La Valette-du-Var

Zénith Oméga – Bd. Commandant Nicolas – 83000 Toulon

Studio d'enregistrement Tandem – Conservatoire TPM – 11 rue Jacques Laurent – 83500 La Seyne-sur-Mer

STUDIO S - Route de Brignoles, quartier la petite Foux – 83640, Saint Zacharie

STUDIO 2970 - chemin long – 83260 LA CRAU

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

L'ensemble des formations proposées mobilisent les moyens pédagogiques suivants :

- Apports théoriques
- Études et analyses de cas concrets, mises en situation
- Échanges d'expériences
- Projection de diaporamas et de vidéos
- Fourniture d'un support pédagogique et pratique sur clé USB

PARTICIPER À UNE FORMATION



S'INSCRIRE

Une formation vous intéresse, vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements complémentaires ?

Contactez-nous :

Laura SUCHIER, attachée administrative formation continue

Mail : assistant.formation@tandem83.com

Ou remplissez le formulaire sur le site internet

www.tandem83.com/formations / www.tandem83-formations.com

Vous recevrez un devis et le programme détaillé de la formation souhaitée qui vous permettront de demander, le cas échéant, la prise en charge par votre OPCO. L'organisme nous adressera une convention de financement avant le début de la formation.

AVANT LA FORMATION

Vous remplirez un questionnaire qui permettra aux formateurs de faire votre connaissance, de cerner votre profil, votre parcours et de répondre à vos attentes.

Vous recevrez une convocation et un livret d'accueil précisant le lieu de la formation, les dates, les horaires et toutes les autres informations pratiques concernant l'hébergement et la restauration. Vous recevrez également notre règlement intérieur et celui du lieu d'accueil, à signer le premier jour de formation.

PENDANT LA FORMATION

Chacun de nos formateurs est signataire de la charte qualité Tandem, garantie de professionnalisme et d'une formation aussi exigeante qu'accessible.

Les formations se déroulent généralement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 ou 17h00 selon les programmes.

Pour compléter le questionnaire envoyé préalablement, le formateur évalue en début de formation, sous la forme d'un test d'entrée individuel ou collectif, le niveau des participants afin de s'adapter au mieux à leurs aptitudes et leurs objectifs.

À l'issue de la formation, un test final (généralement sous forme de QCM) ou une étude de cas permet de valider l'acquisition des compétences du participant.

De son côté, le formateur remet un formulaire d'évaluation « à chaud » pour recueillir l'avis des participants sur la formation suivie (accueil, animation, réalisation des objectifs...).

Le formateur remet également une attestation de formation ou une certification.

DEMANDER LA PRISE EN CHARGE



Plusieurs solutions vous permettent de faire financer une formation, en fonction de votre situation.

Vous êtes salarié en CDI ou en CDD

Votre fonds d'assurance formation, votre OPCO (type Afdas), votre employeur ou votre collectivité peuvent prendre en charge le coût de la formation, à l'initiative :

- de l'employeur, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise
- du salarié avec l'accord de son employeur, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

Votre direction ou votre OPCO pourra vous renseigner. Nous vous recommandons de déposer votre demande de prise en charge au moins 1 mois avant le début de la formation.

Vous êtes intermittent du spectacle

L'Afdas, OPCO du secteur de la culture, de la communication et des loisirs, peut prendre en charge le coût de la formation si vous justifiez d'une ancienneté professionnelle d'au moins 2 ans à partir du premier cachet, et que vous avez cumulé au cours des 24 derniers mois un certain nombre de jours ou de cachets (48 pour les artistes interprètes et les musiciens, 88 pour les techniciens du spectacle, 130 pour les techniciens du cinéma et de l'audiovisuel).

Les modalités de prise en charge sont disponibles sur www.afdas.com/documents/formulaires-afdas-et-note-dinformation/intermittents. Nous vous recommandons de déposer votre demande de prise en charge au moins 1 mois avant le début de la formation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'Afdas concernant le financement des formations professionnelles : <https://www.afdas.com/particuliers/conseil-financement>
Ou renseignez-vous auprès de la délégation régionale de l'Afdas : www.afdas.com/en-region/paca-corse

Vous êtes demandeur d'emploi

Renseignez-vous auprès de votre agence Pôle Emploi ou de votre mission locale.

Vous êtes bénéficiaire du RSA

Le Conseil départemental ou le Conseil régional peuvent prendre en charge le coût de la formation : renseignez-vous auprès de votre conseiller RSA.

Vous êtes bénévole

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA - associations.gouv.fr/le-fdva.html) apporte un soutien financier sous forme de subventions aux associations qui initient et présentent des actions de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités.

UN PARCOURS ADAPTÉ

Individuel ou collectif, votre projet de formation est unique.

Tandem met son expertise à votre service pour établir un diagnostic et élaborer avec vous un parcours de formation. Conçu sur mesure, il répondra à votre situation spécifique, à vos besoins et à vos contraintes.

Personnalisable, il s'adaptera à vos compétences individuelles comme à celles du groupe dans le cas d'une formation collective.

Une telle formation mobilise des contenus spécifiques et s'accompagne d'une évaluation et d'un suivi qui vous orientera éventuellement vers d'autres propositions de solutions de formation.

Afin de limiter les frais de déplacement, nous pourrions vous proposer d'organiser les formations dans vos locaux ou au sein de votre équipement.

Que vous soyez une personne (salarié, intermittent, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénévole...), une entreprise, une collectivité ou une institution, Tandem est votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos besoins de formation dans le vaste domaine du spectacle vivant.

ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation TANDEM a mis en place une procédure d'accompagnement des apprenants en situation de handicap afin de pouvoir répondre de façon personnalisée aux besoins de ces derniers en matière d'adaptation des formations.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

CNFPT – Centre national de la fonction publique territoriale
Conservatoires de Toulon-Provence-Méditerranée
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée
Ville d'Hyères-les-Palmiers
Ville de Saint Maximin
Ville de Saint Raphaël
Ville de Montauroux
Ville de Roquebrune sur Argens
Ville du Beausset
Ville de La Garde
Et bien d'autres...



FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT

RÉDIGER LE DOCUMENT UNIQUE

Coût : 510 € nets de taxe **Durée :** 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : FOL – Toulon

Effectif : 12 max

Formateur : Alain MONSÉGU (bio p. 37)

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne en charge d'une direction d'établissement, d'un service RH ou d'un service technique, ou désireuse d'appréhender cette obligation à travers sa méthodologie, ses principes et ses objectifs à atteindre
- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans le domaine de l'évaluation des risques professionnels

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS

- Interpréter et apprécier les risques professionnels liés à son activité.
- Proposer des mesures préventives en respectant les principes généraux de prévention.
- Rédiger le document unique de l'entreprise et les plans de prévention de l'entreprise extérieure.
- Prévenir, gérer les risques, incidents et accidents inhérents à son activité.

CONTENU

- Contexte réglementaire
- Outils
- Méthode
- Application pratique

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

SÉCURITÉ DES SPECTACLES - LICENCE 1 D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (ERP 1 à 4)

Coût : 800 € nets de taxe

Durée : 35h (5 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : FOL – Toulon

Effectif : 12 max

Formateur : Alain MONSÉGU (bio p. 37)

PRINCIPE

Cette formation est exigée pour toute structure privée ou publique, à but lucratif ou non, à partir de 7 représentations annuelles, à titre principal ou secondaire. Obligatoire depuis le décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 relatif à la licence d'entrepreneur de spectacles, elle permet aux participants d'identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

Arrêté du Ministère de la Culture du 25 janvier 2018 portant agrément de l'organisme à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence de 1^e catégorie), exploitant de lieu aménagé pour les représentations publiques, ERP du groupe 1 (1^e à 4^e catégorie), capacité d'accueil supérieure à 200 personnes
- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances dans le domaine de la prévention des risques et de la sécurité des spectacles et des événements

PRÉREQUIS

Organiser des spectacles dans un ERP de catégories 1 à 4.

OBJECTIFS

Identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques :

- Intégrer le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champ des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité.
- Intégrer et utiliser la réglementation incendie et de l'accueil du public des ERP spécifique aux lieux de spectacles. Savoir prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public.
- Intégrer et utiliser les principales règles du Code du Travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail.
- Déterminer les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurité.

CONTENU

- Le cadre juridique global
- Le CCH (Code de la Construction et de l'Habitation) et la réglementation ERP
- Le Code du Travail – Santé et Sécurité au Travail
- Gestion de la sécurité

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session. les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



SÉCURITÉ DES SPECTACLES - LICENCE 1 D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (HÔTELS - CAFÉS – RESTAURANTS)



Coût : 350 € nets de taxe **Durée :** 14h (2 jours) **Horaires :** 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : FOL – Toulon **Effectif :** 12 max

Formateur : Alain MONSÉGU (bio p. 37)

PRINCIPE

Cette formation est exigée pour toute structure privée ou publique, à but lucratif ou non, à partir de 7 représentations annuelles, à titre principal ou secondaire. Obligatoire depuis le décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 relatif à la licence d'entrepreneur de spectacles, elle permet aux participants d'identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

Arrêté du Ministère de la Culture du 25 janvier 2018 portant agrément de l'organisme à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence de 1^e catégorie), exploitant de lieu aménagé pour les représentations publiques, ERP du groupe 2 (5^e catégorie) de type L, N ou O, capacité d'accueil inférieure à 200 personnes
- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances dans le domaine de la prévention des risques et de la sécurité des spectacles et des événements

PRÉREQUIS

Organiser des spectacles dans un ERP de catégorie 5.

OBJECTIFS

Identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques :

- Identifier le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champ des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité.
- Intégrer et utiliser la réglementation incendie et de l'accueil du public des ERP spécifique aux types L, N ou O de 5^{ème} catégorie.
- Intégrer et utiliser les principales règles du Code du Travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail

CONTENU

- Le cadre juridique global
- Le Code de la Construction et de l'Habitation et la réglementation ERP
- Le Code du Travail – Santé et Sécurité au Travail

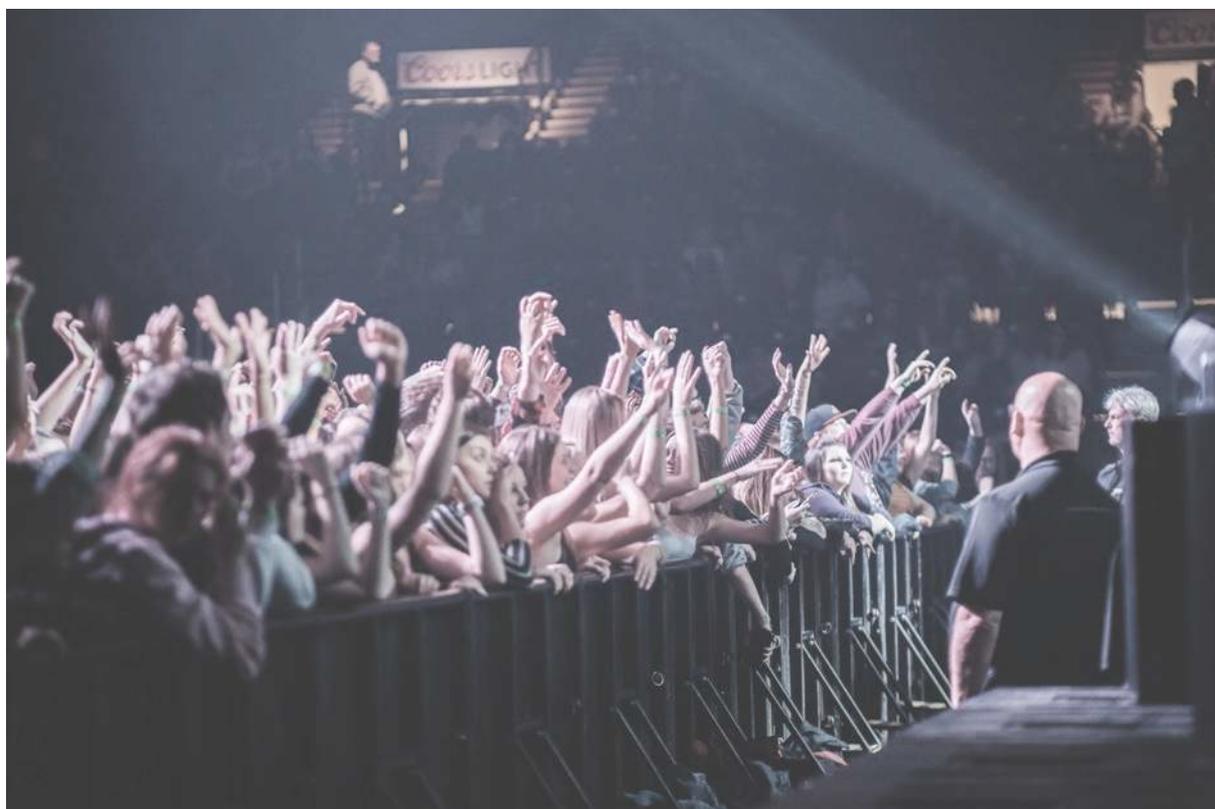
VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



STRUCTURE, ACCROCHE, LEVAGE ET AUTORISATION DE CONDUITE

Coût : 1050 € nets de taxe **Durée :** 35h (5 jours)
Lieu : Zénith Oméga – Toulon

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 8 max

Formateur : Laurent LISSART (bio p. 37)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux personnes désirant travailler ou travaillant en tant que technicien, principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'événementiel.

Le technicien du spectacle a la lourde responsabilité de réaliser des accroches et montages de différents types et matériels dans le respect de la réglementation sans que cela représente un danger pour lui et pour les autres. Le technicien doit être polyvalent, il pourra selon les cas de figure être amené à réaliser :

- L'accroche de système de diffusion sonore.
- L'accroche de source de lumière.
- Le montage de différents types de structure aluminium ou acier et pied de levage.
- L'élingage de différents éléments.
- Le calcul de réaction aux appuis.

PRÉREQUIS

Les seuls prérequis demandés sont d'avoir le niveau BEP ou équivalent.

OBJECTIFS

Grâce à cette formation, les stagiaires pourront :

- Utiliser des matériels techniques spécifiques concernant l'accroche et le levage dans le domaine du spectacle vivant.
- Prévenir tout risque d'accident lié au levage et à l'accroche en machinerie dans le domaine du spectacle vivant.
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur en réponse à l'obligation de formation prévue par l'art R 4323-56 du Code du travail

CONTENU

- Particularités du levage de charge au-dessus de personnes.
- Notions de base physique, poids et masse, caractéristiques d'une force.
- La réaction aux appuis et leurs calculs.
- Les différents types de matériel utilisés pour l'accroche, l'élingage et le levage de charge.
- La CMU, les différents modes d'utilisation et leurs résultantes.
- Le calcul de charge sur appuis multiples
- Les précautions indispensables pour utilisation sécuritaire des différents dispositifs
- Fourniture à chaque participant d'une documentation détaillée comprenant les textes de référence

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

Remise aux participants des attestations de formation afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'autorisation correspondante.



VÉRIFICATIONS DE MONTAGE DES PODIUMS



Coût : selon la demande
Lieu : à déterminer

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 8 max

Formateur : Richard GIL (bio p. 37)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à tous les machinistes, techniciens et régisseurs du spectacle vivant.

PRÉREQUIS

Techniciens ayant une connaissance du montage des podiums.

OBJECTIFS

- Intégrer les réglementations et techniques communes aux constructions temporaires dans le domaine du spectacle et de l'événementiel.
- Identifier et mettre en œuvre les dispositions relatives aux podiums : descriptif, structure, contrôle...

CONTENU

- Référentiels
- Notions de règles applicables aux ERP
- Moyens d'accès, zone de stationnement et garde-corps
- Adéquation avec le sol
- Dispositions applicables aux podiums
- Podium
- Contrôle
- Montage réel

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées



**FORMATIONS MÉTIERS
TECHNIQUES DU
SPECTACLE VIVANT**

LES CIRCUITS DE LA LUMIÈRE : LES FONDAMENTAUX



Coût : 750 € nets de taxe **Durée :** 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : FOL / Hélice – Toulon

Effectif : 10 max

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant se former à l'éclairage de scène.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des matériels techniques spécifiques concernant la lumière dans le domaine du spectacle vivant.
- Intégrer et respecter les règles de sécurité propres à l'installation de matériel d'éclairage dans le domaine du spectacle vivant.
- Interpréter, traiter et réaliser un « plan de feu » afin de pouvoir assurer l'éclairage d'un spectacle.
- Installer et régler un système d'éclairage simple en respectant le « plan de feu » d'un spectacle.

CONTENU

- Rappels électriques principe de fonctionnement des gradateurs
- Les types de lampes et leurs caractéristiques
- Fonctionnement des systèmes de contrôle et normes de transmissions
- Lumière additive et soustractive
- L'optique dans les projecteurs
- Sensibilisation
- Les différents types de projecteurs
- Teintes, températures et gélamines
- Plan d'éclairage et positionnement des projecteurs
- Alimentation et armoires électriques, connectiques et câblage
- Câblages spécifiques et multipaires
- Le DMX 512
- Notions et termes à connaître pour l'utilisation d'une console d'éclairage
- Le patch lumière
- Etude et réalisation d'un plan de feu

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



LES CIRCUITS DU SON : LES FONDAMENTAUX



Coût : 735 € nets de taxe **Durée :** 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : FOL / Hélice – Toulon

Effectif : 10 max

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux personnes désirant travailler en tant que technicien son, principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'évènementiel et principalement aux techniciens son souhaitant développer des compétences de base, notamment en tant que :

- Mixeur façade : il est responsable du son dans une salle ou dans un lieu extérieur. Son travail de mixage concerne le public.
- Mixeur retours : il est chargé de la diffusion sur scène uniquement. Son travail de mixage concerne donc seulement les musiciens.
- Technicien plateau : il accueille les musiciens (ou les intervenants), installe et connecte les microphones sur scène, s'occupe de la gestion du plateau, met en place les groupes au fur et à mesure de leur passage.

PRÉREQUIS

Avoir le niveau BAC ou équivalent. Connaissances génériques sur le son.

OBJECTIFS

La majorité des représentations fait appel à un système de sonorisation. La qualité d'écoute est primordiale quels que soient le genre de manifestation et la taille du lieu. La notion de « qualité d'écoute » est importante et complexe, pour un débat, un discours, il faut que la parole soit claire et compréhensible. Dans le cas d'un événement musical, le son doit parvenir équilibré aux oreilles des spectateurs, sur une gamme de fréquences très large, dépendant un peu du style et des instruments utilisés. L'acoustique de la salle a une grande importance, différente selon le nombre de personnes présentes et le système de sonorisation choisi. Dans une salle dédiée à la musique, un auditorium, une salle de concert, l'architecture du lieu permet une mise en valeur acoustique. Ailleurs, il faudra trouver des solutions adaptées. Les systèmes de sonorisation actuels nécessitent une manipulation par des personnes expérimentées et compétentes. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Intégrer les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des matériels techniques spécifiques concernant le son dans le domaine du spectacle vivant.
- **Intégrer les notions et compétences techniques nécessaires à l'organisation, à la mise en œuvre, à la coordination et à l'encadrement technique d'événements sonorisés.**
- **Installer et tester un système de sonorisation dans le cadre d'un spectacle.**

CONTENU

- Notions de base sur le son
- Les métiers du son dans le spectacle vivant
- Les documents techniques : la fiche technique, le patch, le plan de scène
- La chaîne sonore de la captation à la diffusion : microphones, consoles de mixage et systèmes de diffusion
- Le traitement sonore (compression, égalisation, corrections acoustiques, larsens, etc...)
- La technologie HF : notions de base
- La technologie audio-numérique : aperçu des consoles de mixage numériques, des liaisons numériques point à point et des réseaux audio-numériques

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

MAINTENANCE : LES FONDAMENTAUX



Coût : selon la demande **Durée** : 21h (3 jours) **Horaires** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : FOL / Hélice – Toulon **Effectif** : 10 max **Dates** : sur demande

Formateur : Pascal CURIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux techniciens et personnes désirant enrichir le panel de leurs compétences en matière de maintenance principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'événementiel.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis dans le cadre d'une initiation.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales d'électricité
- Assurer la maintenance courante des équipements techniques du spectacle et de la communication
- Déterminer les dysfonctionnements des équipements techniques du spectacle et analyser les possibilités d'y remédier immédiatement ou organiser une maintenance externalisée

CONTENU

- Les risques électriques
- Stockage, entretien et transport du matériel scénique
- Soudure
- Détection des pannes et utilisation des instruments de contrôle
- Les outils du suivi de maintenance

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en fin de formation, d'une durée de 10 à 15 minutes, pour évaluer l'ensemble des stagiaires à l'issue des 3 journées de formation. Les réponses seront débattues en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : Sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

NOTIONS DE BASE RÉSEAUX SON ET LUMIÈRE



Coût : 560 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 8 max

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Musiciens, artistes et personnels travaillant dans le domaine du spectacle.

Public cible : régisseur vidéo, régisseur son, régisseur lumière.

PRÉREQUIS

Maitrise de l'environnement informatique MAC OS ou PC (savoir manipuler des fichiers, exploration et recherche). Avoir des notions de base sur le circuit de la lumière, les projecteurs asservis, le DMX et sur l'architecture d'une installation audio dans le spectacle.

OBJECTIFS

Aujourd'hui, les musiciens, artistes et personnels travaillant dans le domaine du spectacle doivent posséder des connaissances et être compétents sur des systèmes informatisés et d'autres matériels de sonorisation et d'éclairage mis en réseau.

Les systèmes de mise en réseau étant la solution technique incontournable pour de nombreuses situations, les installations actuelles impliquant usuellement ces technologies, l'utilisateur ne peut se passer d'une formation pour leur compréhension et leur utilisation.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Intégrer les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des réseaux dans l'informatique, le son et la lumière afin de réaliser un réseau informatique simple adapté au domaine du spectacle vivant
- Identifier les systèmes de réseaux mis en place dans les infrastructures d'exploitation artistiques et techniques. Afin de mettre en œuvre les solutions techniques réseaux propres aux domaines du son et de la lumière

CONTENU

- Questionnaire d'évaluation
- Le Réseau dans l'histoire
- Définition d'un Réseau
- Les différentes Topologies
- Protocoles de communication
- Les éléments de base du réseau
- L'adressage IP
- Travaux pratiques
- Réseau Ethernet et Wifi Comparatifs
- Le Wifi en détail :
 - Etude du matériel wifi
 - Notions de sécurité réseau
 - Travaux pratiques

- Introduction aux réseaux audio
- Principes et fonctionnement

- Introduction aux réseaux de contrôle d'éclairage
- Principes et fonctionnement

VALIDATION

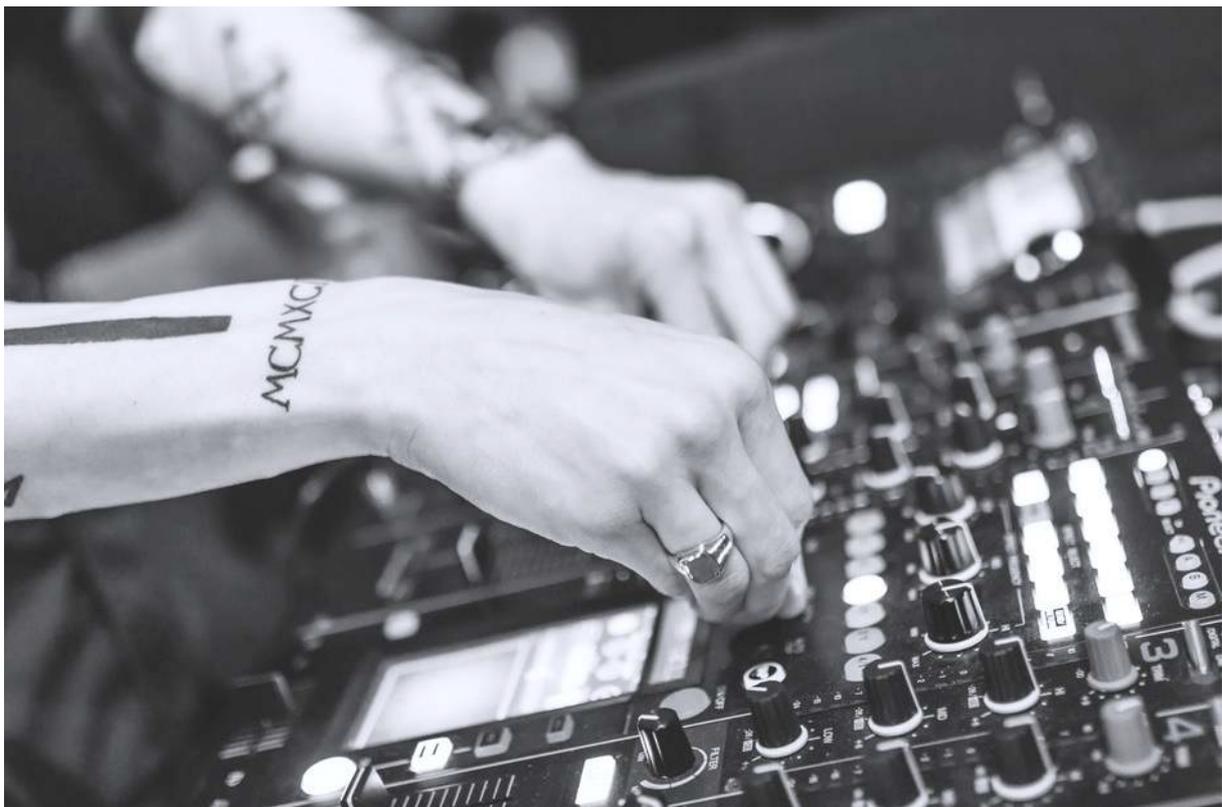
Le questionnaire sera distribué en début de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Ce même questionnaire sera distribué à nouveau en fin de formation dans les mêmes conditions.

Les réponses seront débattues en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : Sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



CONSOLE LUMIÈRE CONGO JR & KID (NIV. 1)

Coût : selon la demande **Durée** : 21h (3 jours) **Horaires** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : à déterminer **Effectif** : 3 à 8

Formateur : Nicolas MARTINEZ (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Pour toute personne désireuse de se former à l'éclairage de la scène sur console Congo JR ou KID.

PRÉREQUIS

1 an d'expérience en lumière.

OBJECTIFS

- Situer les différents éléments de la console aux projecteurs traditionnels ou LED
- Utiliser les différentes fonctionnalités d'une console lumière (Congo JR ou Congo Kid) de manière à accueillir des spectacles (préparer la console d'accueil)
- Assurer l'éclairage d'un spectacle
- Utiliser la Congo avec des projecteurs avec attributs

CONTENU

- Les bases des projecteurs traditionnels et asservis.
- Les bases du DMX.
- La liaison console / gradateurs / projecteurs
- Présentation complète de la console
- Lire un plan de feu
- Prise en main de la console
- Navigation dans les menus
- Contrôle des projecteurs
- Encodage
- Agencement et utilisation de la console selon le type de spectacle

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

CONSOLE LUMIÈRE GRANDMA2 (NIV. 1)

Coût : selon la demande

Durée : 35h (5 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 2 à 6

Formateur : Sébastien HUAN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Techniciens du spectacle, pupitreurs lumière, régisseurs lumière.

PRÉREQUIS

Pour le bon déroulement de la formation, le stagiaire devra avoir connaissance des projecteurs automatiques et d'une console analogique.

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires d'utiliser les fonctionnalités du pupitre GrandMA2 le plus aisément possible et de la manière la plus complète en milieu professionnel :

- Utiliser les fonctionnalités de base de la console lumière GrandMA2
- Accueillir un spectacle et créer l'éclairage à partir de la console GrandMA2

CONTENU

- Présentation complète de la console et de ses accessoires, prise en main de la console.
- Patcher différents projecteurs, savoir les contrôler.
- Comprendre et appliquer l'encodage.
- Mise en situation réelle d'accueil d'un spectacle avec pannes.
- Création de la lumière adaptée à un spectacle défini avec les stagiaires.

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

SYSTÈMES DE CONTRÔLE DMX



Coût : selon la demande
Lieu : à déterminer

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 3 à 8

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Technicien du spectacle vivant – éclairagiste, technicien, régisseur lumière et vidéo, électricien de scène, concepteur lumière.

PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur le circuit de la lumière (ou suivi la formation sur le fondamentaux). Avoir des notions de base sur l'utilisation des projecteurs DMX.

OBJECTIFS

- Intégrer les bases théoriques nécessaires à l'utilisation d'une console traditionnelle et informatisée
- Utiliser l'outil et le vocabulaire nécessaires à la restitution lumière d'un spectacle
- Découvrir les outils des nouvelles technologies de contrôle utilisées dans l'éclairage de spectacles

CONTENU

- Le DMX 512
- Le câblage et l'adressage DMX
- Le Patch DMX
- Etude de la charte DMX d'un asservi
- Présentation des systèmes informatisés et logiciels d'éclairage
- Vidéos et outils de création
- Le Patch GrandMa2
- Interface utilisateur
- Mémoires et séquences
- Créations d'effets simples
- Les paramètres d'effets

VALIDATION

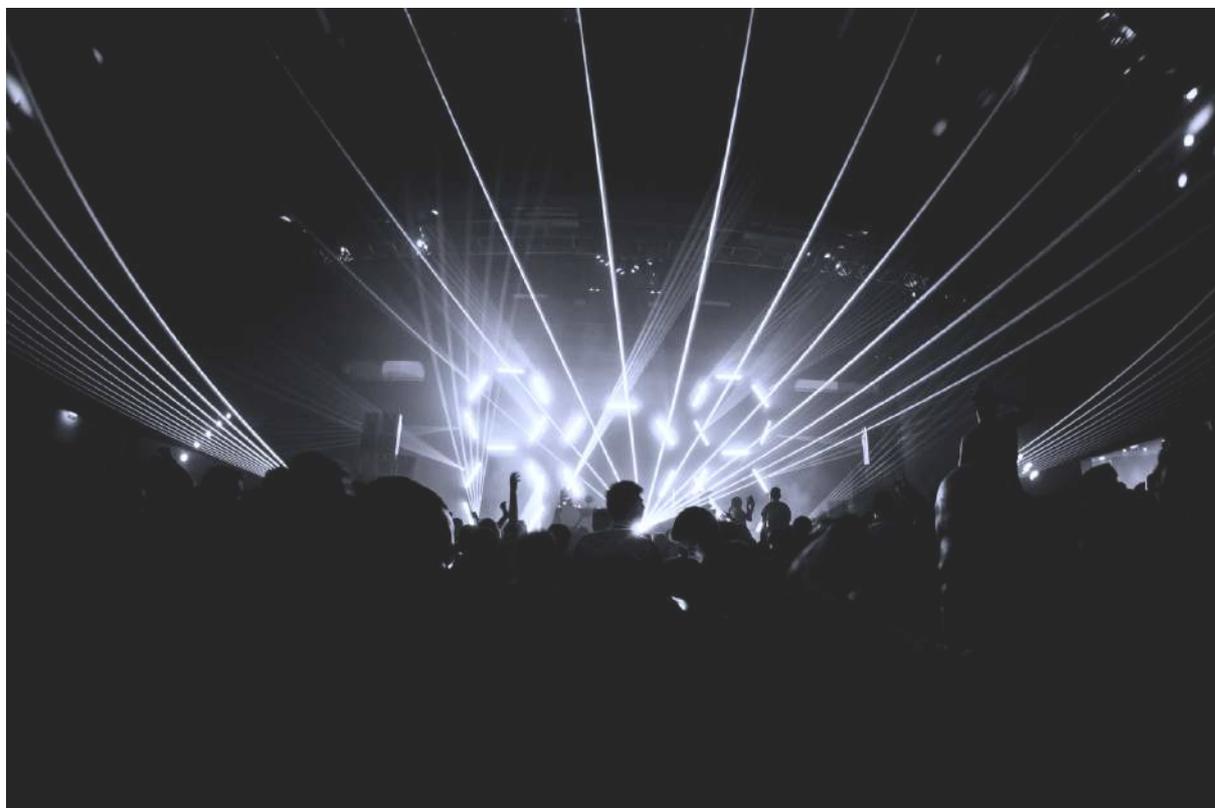
Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



CONSOLE NUMÉRIQUE MIDAS M32

Coût : selon la demande

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 4 max

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics prédestinés à gérer une console de mixage MIDAS M32.

PRÉREQUIS

Une année d'expérience sur le son.

OBJECTIFS

- Intégrer les notions de bases relatives à l'utilisation des différentes fonctionnalités de la console MIDAS M32
- Utiliser la console numérique MIDAS 32 pour réaliser une prestation sonorisée (sonorisation de façade, retour de scènes et enregistrement live)

CONTENU

- La surface de contrôle
- La connectique arrière
- Le routing
- Détail d'une tranche d'entrée
- Les sorties : Circuits Auxiliaires, Sous-groupes, Matrices, DCA et Master
- La gestion des mémoires de scène
- La gestion des focus, Recall safe...
- Les effets interne à la console
- Préparer la console pour un mixage complet (face, retours, effets, enregistrement...)
- Utilisation des raccourcis (Encodeur et Boutons assignables)
- Configuration de la console avec un routeur Wifi
- Utilisation des tablettes tactiles Android / Apple
- L'Enregistrement Live Stéréo sur clé USB
- L'Enregistrement Live Multipiste sur un ordinateur
- La relecture de projets multipistes via les pistes de la console
- Utilisation en façade
- Utilisation avec retours de scène
- Travail sur les larsens avec l'analyseur de spectre interne à la console
- Utilisation en enregistrement Live
- Utilisation des balances virtuelles (Virtual soundcheck)
- Mixage d'un projet multipiste avec travail sur les égaliseurs, les effets, etc.

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : Sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



PERFECTIONNEMENT SON

TECHNOLOGIE H.F. / PROTOCOLES RESEAUX / DANTE



Coût : 840 € nets de taxes **Durée :** 21h (3 jours)
Lieu : à déterminer

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 3 à 8

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 38)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux personnes désirant travailler en tant que technicien son, régisseurs, sonoriseurs, preneurs de son, techniciens/assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant un protocole réseau audio-numérique (et notamment le DANTE) ainsi que des liaisons HF.

PRÉREQUIS

Avoir déjà mis en œuvre une liaison avec des micros sans fils. Avoir déjà manipulé les consoles numériques.

OBJECTIFS

- Développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'utilisation de la technologie HF dans la sonorisation de spectacles
- Développer le savoir-faire pour gérer un réseau audionumérique en vue de la sonorisation de spectacles

CONTENU

- Bases physiques de la transmission HF
- Règlements HF en France
- Les antennes
- Câblages et connectiques
- Coordination du plan de fréquence
- Utilisation du logiciel SHURE WorkBench
- Bases des protocoles réseaux informatiques, le protocole IP
- Découverte du protocole DANTE
- Utilisation du logiciel AUDINATE DANTE CONTROLLER
- Utilisation de la carte son virtuelle DANTE VIRTUAL SOUND CARD

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées





**FORMATIONS MÉTIERS
ARTISTIQUES DU
SPECTACLE VIVANT**

MAO EN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



Coût : 5 040 € nets de taxe **Durée :** 140h (20 jours) **Horaires :** 10h – 13h / 14h - 18h
Lieu : studio à déterminer **Effectif :** 4 max

Formateurs : Guillaume EGEE (bio p. 39)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne évoluant en milieu artistiques ayant des bases et des connaissances musicales et voulant les améliorer à l'aide des diverses techniques de musiques assistées par ordinateur.

PRÉREQUIS

Connaissance et pratique de l'environnement PC.

OBJECTIFS

Le but de ce stage est d'être capable de créer ou de s'approprier une configuration audio et d'assurer des prises de son quels que soient la source et le lieu, du home studio au studio professionnel afin de réaliser et finaliser un projet artistique à l'aide de l'outil MAO :

- Identifier le matériel et les étapes nécessaires à la création d'un projet de MAO
- Installer et programmer des logiciels MAO nécessaires à la création d'un projet de MAO
- Créer et s'approprier une configuration audio pour répondre aux exigences de la production discographique et du mastering phonographique
- Réaliser des prises de son quels que soient la source et le lieu : du home studio au studio professionnel

***En aucun cas les éléments sonores générés pendant le stage ne peuvent servir de support à une commercialisation par le stagiaire à l'issue du stage**

CONTENU

Semaine 1 – Découverte du matériel MAO
Semaine 2 – Prise en main d'un logiciel

Semaine 3 – Le studio : prises son et mixage
Semaine 4 – Mastering

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées



MAO MIXAGE ET PRODUCTIONS



Coût : 5 040 € nets de taxe **Durée :** 140h (20 jours) **Horaires :** 10h – 13h / 14h - 18h
Lieu : Studio à déterminer **Effectif :** 4 max

Formateur : Guillaume EGEA (bio p. 39)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne évoluant en milieux artistiques ayant des bases et des connaissances musicales et voulant les améliorer à l'aide des diverses techniques de musiques assistées par ordinateur.

PRÉREQUIS

Connaissance et pratique de l'environnement PC.

OBJECTIFS

Le but de ce stage est d'être capable de maîtriser les techniques pour réaliser un mixage professionnel en home studio notamment à travers l'utilisation avancée des principaux effets et plug-ins (EQ, compression dynamique, reverb, spatialisation, etc.) :

- Développer une vision globale des moyens pour réaliser son projet artistique
- Maîtriser des VST (synthétiseurs virtuels) et les paramètres MIDI
- Maîtriser des périphériques et des effets (pré-amplis, compression, filtres, réverbérations, délais, chorus)
- Développer des connaissances générales sur la réalisation du mixage et du mastering

***En aucun cas les éléments sonores générés pendant le stage ne peuvent servir de support à une commercialisation par le stagiaire à l'issue du stage.**

CONTENU

Semaine 1 – Qu'est-ce que le mixage
Semaine 2 – Pré mixage

Semaine 3 – Mixage mise en place de la séance
Semaine 4 – Mixage finalisation

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



CHANT ET TECHNIQUE VOCALE EN COLLECTIF

Coût : selon la demande **Durée :** 77h (11 jours) **Horaires :** 10h – 13h / 14h - 18h
Lieu : Studio à déterminer **Effectif :** 4 à 12 max

Formateur : Thibault HENRY-BIABAUD (bio p. 39)

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs et musiciens

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la voix chantée (pratique scénique et/ou enregistrement) et une pratique musicale régulière (instrumentale et/ou vocale).

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de pratiquer son instrument et/ou sa voix en étant accompagné par d'autres musiciens :

- Contrôler les différentes composantes de la phonation lors d'une production vocale accompagnée d'un ensemble vocal et/ou instrumental
- Renforcer sa conscience mélodique et harmonique pour adapter son chant au jeu instrumental
- Renforcer sa conscience rythmique pour adapter son débit au jeu instrumental
- Arranger une production musicale (tonalité, tempo, harmonisation, arrangements) favorisant le confort vocal du chant lead et des chœurs
- Utiliser les connaissances et le vocabulaire élémentaire nécessaires à une bonne compréhension entre chanteurs-instrumentistes-techniciens
- Établir les conditions de réalisation d'une prestation scénique de qualité

CONTENU

- Mécanismes de respiration et de phonation
- Conscience rythmique
- Conscience mélodique
- Expressivité et interprétation
- Installation technique du plateau et réglages balances
- Notions de composition, d'interprétation et d'harmonisation

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un enregistrement de chansons + CV + lettre de motivation de chaque stagiaire.

Contrôle continu :

- Chaque après-midi est consacré à une mise en situation permettant d'évaluer les acquis des enseignements de la matinée et des journées antérieures.
- Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer son geste vocal au besoin.

- L'enregistrement puis l'écoute et l'analyse des productions permet également une (auto) évaluation détachée de l'action.
- La dernière journée est consacrée à l'évaluation de l'interprétation d'une chanson suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des résultats obtenus lors des tests d'entrée et de sortie ainsi que des objectifs pédagogiques.

L'ÉQUIPE DE FORMATION



DIRECTION & ADMINISTRATION

Marc BAUDINO

Co-directeur

Patricia DELOT-LEGAY

Directrice adjointe

Laura SUCHIER

Attachée à l'administration et à la formation continue

Chacun de nos formateurs est signataire de la charte qualité Tandem, garantie de professionnalisme et d'une formation aussi exigeante qu'accessible.

FORMATEURS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT

Alain MONSÉGU

Ancien de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Ex-régisseur de l'Olympia. Ex-intervenant à l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers sur le type L. Ex-formateur (CFPTS, Artek, Cagec, Irma, Arsec).

Laurent LISSART

Directeur technique AB EVENT, Régisseur pour Fox, SLV, Mucem, Festival C sud Aix en Provence, Concept Group, Co-directeur technique Festival Avignon Contre-courant.

Richard GIL

Gérant associé du bureau de contrôle DIVERSIS. Formateur :

- Montage de structures scéniques, tribunes et CTS
- Structures, Accroches et Levage
- Résistance des matériaux adaptée au domaine du Spectacle et de l'Évènementiel
- Montage des échafaudages de chantier

Fabien MOSSÉ

Directeur Technique : GRAND BONHEUR (tournées), Festival avec le temps

Régisseur Site : POINTU Festival, Le Posé

Régisseur général : Le Moulin (Marseille) et Régie générale : Roof top, Terrasses du Port (Marseille)

Régisseur technique : Festival un piano à la mer, Festival Couleurs Urbaines, La SAS Concerts, Zénith de Montpellier, Espace Julien, SILO, Le Dôme, AIX Arena, Dock des Suds, Théâtre de la mer (Sète), Théâtre Silvain, Molotov, Makeda, Internexterne, Festival l'Édition, MIDI Festival

Intervenant préventionniste Risques Auditifs : Tournées PACA trop puissant, Régie Culturelle PACA

Régie technique : Festival Plage de Rock (Port Grimaud), Festival FIME (Toulon et Agglomération)

Régisseur son / Technique : TANDEM, Régisseur festivals Faveurs de Printemps et Rade Side.

FORMATEURS MÉTIERS TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT

Willy JOURDAN-GASSIN - Régisseur lumière Tandem

Régisseur technique. Formateur pour adultes en techniques de spectacles, éclairage et maintenance. Régisseur lumière du festival Couleurs Urbaines, du Rockorama, pour des tournées d'artistes. Opérateur GrandMA. Responsable et formateur sur écran LED.

Responsable écran LED – Médiaserveur Palais Club Cannes. Opérateur Mediaserveur pour des sociétés de prestations.

Patrice TURIN - Technicien son Tandem

Depuis 2007 : Technicien du son (façade) pour le groupe MOUSSU T e leï JOVENTS

Depuis 2010 : Technicien du son (retours) pour le groupe MASSILIA SOUND SYSTEM

Depuis 2004 : Formateur son Centre de Formation Professionnelle des Métiers du Son (Marseille)

2018/2019 : Technicien du son remplaçant à la salle LE SILO (Marseille)

Technicien son pour la S.M.A.C. la Paloma (Nîmes), Technicien du son (façade) pour le groupe WATCHA CLAN Résidence et concerts au Maroc, puis en Algérie, avec des artistes locaux.

Technicien du son (retours) pour le groupe OAÏ STAR, Responsable du parc son chez PROJECTIS (Marseille), Formateur Anglais technique et responsable pédagogique au C.F.P.M.S. (Marseille).

Pascal CURIN

Ingénieur Développement et Président de la SAS KALLYSTE – études, développement et fabrication d'amplificateurs High-End et produits dédiés au traitement des sons, maintenance de matériels audio professionnels.

Stéphane BURIÉ - Technicien son Tandem.

Assistant formateur son. Technicien du son au studio du Temps (Châteauroux et Paris)

Paco PETRUCCIANI - Régisseur de production Tandem.

Assistant formateur lumière. Régisseur général du Midi festival. Technicien lumière pour le Festival Rockorama.

Sébastien HUAN

Régisseur lumière PAN-POT (Brignoles), Tandem (Toulon).

S Group - Live & Event, spectacles d'humour, de danse et de théâtre. Régisseur général du festival d'Eyguières. Pupitreur sur le « Pointu Festival », Création lumière de spectacles de cirque (Ecole de Cirque Pitrière). Pupitreur festival « Les Couleurs Urbaines » (La Seyne sur mer). Designer et pupitreur lumière pour Black-Out Design. Concepteur lumière pour : les Studio de la Voix (Hyères). Technicien pupitreur Lumière Société LCAS. Pupitreur lumière sur le Festival « l'Electrobeatch » (Port Barcares).

Nicolas MARTINEZ

Régisseur lumière permanent à Châteauvallon Liberté – Scène Nationale depuis 2001

FORMATEUR MÉTIERS ARTISTIQUES DANS LE SPECTACLE VIVANT

Guillaume EGEA

Créations et productions musicales et prestation scénique, compositeur et arrangeur pour de nombreux groupes et artistes (Olympe "The voice", Stone voltage, Roax, The Pain Pills.), guitariste sur scène (Oliver Campana, Orchestres divers, Olympe Tournées diverses etc.), guitariste endorsé par CUSTOM 77. Enseigne la guitare, la basse, la Formation Musicale et la musique assistée par ordinateur dans de nombreuses écoles depuis 2009. Maîtrise des consoles analogiques, numériques (ancienne génération type Yamaha 01V, 01V96V2, 02R etc. ainsi que les consoles numériques nouvelle génération comme les Soundcraft SI Expression, Berhinger X32, Yamaha TF). Sonorisateur pour des prestations musicales diverses.

Thibault HENRY-BIABAUD

Chanteur multi-instrumentiste, auteur, compositeur et interprète au sein de différentes formations de musiques actuelles amplifiées depuis plus de 25 ans.

Régisseur plateau du festival des Nuits Blanches (Var) et organisation de concerts et de festivals (Festival des Collines) pendant près de 10 années.

DUMI obtenu au CFMI d'Aix en Provence en 2007 : interventions régulières et/ou ponctuelles dans de nombreuses écoles publiques du Var sur les thématiques du chant, instruments, écriture, composition et enregistrements. Création de 2 spectacles musicaux jeune public.

Membre de l'association Phonambule - Musique à l'Hôpital : interventions en pédiatrie, en gériatrie, en néonatalogie, ateliers en milieu carcéral, en IME et en pédopsychiatrie, formations musique et petite enfance, musique à l'hôpital, apprentissage guitare débutant.

Diplôme de Formateur Vocal délivré par l'école Richard Cross en 2020 : coaching de particuliers, amateurs ou pros, de groupes au sein des conservatoires d'Aix en Provence et de Cogolin, de groupes de cadres inscrits à l'APEC et enfin d'étudiants en parcours pro de l'école Orchestra Pro à Marseille (chant-danse-théâtre).

Charlie MAURIN

Chargé d'accompagnement artistique et formateur MAO au sein de l'association Tandem. Intervenant/artiste pendant des concerts pédagogiques sur « l'histoire des technologies musicales » produits par Tandem. Licence professionnelle TAIS option Nouvelles Technologies du Son à l'institut INGEMEDIA.

TANDEM - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DÉPARTEMENTALE, C'EST ÉGALEMENT 3 MISSIONS

LA DIFFUSION DE CONCERTS



La diffusion de concerts de musiques actuelles est l'une des activités essentielles de l'association Tandem. Elle respecte **4 principes fondamentaux** :

La diversité de la programmation musicale : De l'électro au reggae, en passant par la chanson française, le blues, le jazz, la world music et d'autres, la programmation de saison propose une quinzaine d'esthétiques musicales, reflet de la diversité des musiques actuelles dont Tandem est la vitrine départementale.

La diversité des lieux de diffusion : sa programmation annuelle est répartie dans différentes salles de spectacles implantées non seulement à Toulon et sur le territoire de la Métropole TPM, mais également dans plusieurs communes du Moyen-Var et du Haut-Var hors TPM bénéficiant de lieux appropriés. Des partenariats se sont tissés entre la structure Tandem et les collectivités, permettant ainsi de dynamiser les politiques culturelles et les associations de spectacle vivant en apportant une offre musicale au plus près des publics locaux.

L'accessibilité au plus grand nombre : Tandem défend le principe de la musique pour tous, notamment en pratiquant une politique tarifaire accessible, de 8 à 15 € en moyenne sur la majorité des concerts (sauf lorsque les productions fixent les tarifs). Cette volonté est soutenue également par une carte d'adhésion annuelle offrant des tarifs préférentiels sur chaque concert. Tandem propose d'autre part des concerts gratuits comme l'ouverture de son festival Rade Side sur la Place de l'Équerre à l'automne, les soirées Local Heroes, les concerts à l'Hôtel Départemental des Arts du Var...

La valorisation des groupes et artistes régionaux : Tandem s'attache à intégrer autant que possible des groupes et artistes locaux et régionaux dans son activité de diffusion afin de favoriser leur découverte auprès des publics, de valoriser leurs propositions artistiques et de promouvoir leurs créations.

L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE



L'accompagnement artistique est un autre volet des activités fondamentales de Tandem. L'association a pour vocation, à l'échelle du département mais aussi avec le souci d'un rayonnement régional plus vaste, de repérer, identifier, informer, accompagner, soutenir, faire découvrir et promouvoir de nouveaux artistes locaux et leur environnement.

La proximité, le contact, l'écoute constituent le socle incontournable de tout projet d'accompagnement artistique, évalué en fonction des besoins exprimés par les artistes. Dès lors, et à l'appréciation de Tandem, un dispositif d'accompagnement et de soutien est proposé et mis en œuvre par la structure selon divers axes à la fois cohérents et efficaces pour le groupe : la réunion d'une commission d'écoute trimestrielle, la résidence artistique, la mise à disposition d'un local de répétition et / ou d'un atelier MAO, une programmation de concert en première partie ou en plateau... ou bien encore des conseils pour la réalisation des fiches

techniques, pour des démarches administratives et artistiques, des aides concrètes pour la communication, pour la mise en réseaux, du prêt de petit matériel, et bien d'autres actions encore.

L'ACTION CULTURELLE



Sensibilisation, concerts pédagogiques, ateliers de pratique artistique, prévention des risques auditifs, développement des réseaux... l'association Tandem n'a jamais cessé de créer, d'innover et de déployer des actions à destination de différents publics pour les sensibiliser à la découverte, à l'initiation ou à la pratique des musiques actuelles. Cette

démarche, affirmée et renforcée depuis 2009, connaît un succès et une reconnaissance avérés. Le nombre de sollicitations émanant des établissements scolaires du secondaire

(collèges, lycées...) continue de croître chaque année, notamment pour les concerts pédagogiques.

Le développement de toutes ces activités regroupées sous le terme générique d'action culturelle, permet de toucher des enfants et des adolescents, de l'école primaire au lycée, grâce au développement d'un partenariat avec l'Éducation nationale. Certaines actions sont aussi menées en direction des étudiants de l'enseignement supérieur et de personnes en situation sociale difficile ou précaire

Retrouvez notre programmation de concerts, nos actions culturelles et notre programme d'accompagnement sur

www.tandem83.com



Tandem est un organisme de formation enregistré en préfecture de région PACA sous le n° 93.83.035224.83 le 17 août 2004, datadocké depuis septembre 2017.

Arrêté du Ministère de la Culture du 25 janvier 2018 portant agrément de l'organisme à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle.

Retrouvez les programmes détaillés (contenu, lieux, horaires, tarifs...) sur www.tandem83.com/formations / www.tandem83-formations.com

Téléphone : 04 98 070 073

Mail : assistant.formation@tandem83.com

